

Systèmes de transport intelligents (STI) et mobilité dans les transports

RS1921 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	326
Formacode(s)	31054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

INSTITUT MINES TELECOM - TELECOM BRETAGNE · SIRET : 18009202500030

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les compétences de cette certification sont mobilisées au sein de toute organisation (entreprise ou institution publique) impliquée dans la mise en place et la gestion de systèmes de transport intelligents et de mobilité dans les transports. Les organisations ou entreprises concernées sont : les collectivités territoriales, les autorités organisatrices de mobilité durable, les opérateurs télécom, les gestionnaires de service mobilité, les gestionnaires de pôles d'échanges multimodaux, les gestionnaires de parking, d'infrastructures de transport routier, d'infrastructures de transport ferroviaire.

La révolution numérique fait émerger de nouveaux usages et de nouvelles solutions pour gérer les flux urbains, la mobilité des voyageurs et des marchandises, le traitement de l'information en situation normale et perturbée, ainsi que les dispositifs de paiement. La certification vérifie l'acquisition des compétences numériques et télécoms relatives à ces systèmes de transport Intelligents, et à la mobilité associée.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétence générale C1

Rendre compte des enjeux économiques et sociaux des systèmes de transport intelligents au travers de l'analyse des besoins de l'ensemble des acteurs (collectivités territoriales, opérateurs télécoms et données, gestionnaires d'infrastructures et de SI multimodaux)

Compétence générale C2

Proposer des axes de création de valeur dans le domaine du transport et de la mobilité, en s'appuyant sur les évolutions technologiques et les besoins

Compétence générale C3

Concevoir un modèle d'architecture de services qui répond aux objectifs fixés en s'appuyant sur les ressources technologiques émergentes

Compétence générale C4

Identifier les risques techniques, socio-économiques et financiers du projet afin d'en estimer les conséquences vraisemblables

Compétence générale C5

Enoncer les principes de gestion des acteurs du projet, en s'appuyant sur la valeur du projet et la motivation des équipes

Relatives à la compétence générale C1

C1a - Analyser l'écosystème du secteur transport et mobilité en explicitant les mécanismes de gouvernance, les aspects économiques et environnementaux, et les impacts socio-technologiques

C1b - Analyser le développement sur le plan national et européen des systèmes de transport intelligents en montrant le rôle des organisations professionnelles et représentatives,

l'impact de la numérisation sur les métiers du secteur

C1c - Définir les besoins des clients des différents acteurs du marché

Relatives à la compétence générale C2

C2a - Concevoir un système de consultation en temps réel d'un service de transport, en intégrant les nouveaux services numériques à valeur ajoutée, les nouvelles infrastructures télécom ou routières, et en prenant en compte les nouveaux acteurs et les nouveaux usages

C2b - Définir dans ce système les relations entre les données publiques et privées, l'ouverture des données de transport et de mobilité (open data), la connexion et l'interopérabilité des systèmes d'information multimodaux

Relatives à la compétence générale C3

C3a - Concevoir l'architecture fonctionnelle d'un écosystème de transport en s'appuyant sur les services de mobilité à déployer

C3b - Identifier les moyens techniques appropriés (matériels, logiciels et de télécommunication) pour les services de mobilité à déployer

Relatives à la compétence générale C4

C4a - Analyser les vulnérabilités des systèmes de transport intelligents, compte tenu des besoins et des contraintes juridiques et réglementaires, afin de définir une politique d'utilisation des nouveaux services

C4b - Mettre en évidence des dysfonctionnements vraisemblables en identifiant les comportements déviants des utilisateurs, les manquements à la vigilance, les limites de la coopération homme machine, afin d'y apporter des corrections

Relatives à la compétence générale C5

C5a - Fédérer les acteurs autour des enjeux du projet en s'appuyant sur les outils de planification et sur les techniques d'animation de réunion afin de contribuer à la motivation des équipes

C5b - Analyser les difficultés rencontrées lors du déploiement d'un système de transport intelligent et proposer des solutions, tenant compte des contraintes des prestataires

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Diplôme de niveau bac + 2
- Expérience professionnelle dans la conception, le développement ou le déploiement de services de transport et de mobilité
- Connaissances de base en électronique, télécommunications ou technologie internet

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://ces.telecom-evolution.fr/wp-content/uploads/2015/04/Plaque-ITS.pdf>

<http://ces.telecom-evolution.fr/architecte-des-systemes-de-transports-intelligents/programme-du-ces-architecte-de-transport-intelligents/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1921/>